

Madame,

Objet : LE SYSTÈME DE GESTION DES COTISATIONS ET DES RECETTES DE L'ASFC (GCRA)

L'entreprise Advance Paper Box Ltd. souhaite faire part de ses commentaires et de ses préoccupations au Comité permanent du commerce international (CIIT) concernant le projet GCRA de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). En tant qu'acteur majeur de l'industrie de la fabrication de boîtes pliantes depuis 1970, nos activités sont profondément intégrées aux chaînes d'approvisionnement internationales et dépendent fortement des importations et des exportations. Nous sommes donc directement touchés par les changements dans la gestion des frontières et les procédures douanières du Canada.

Nous nous sommes préparés au déploiement du GCRA prévu pour le 13 mai 2024, en investissant des ressources pour nous adapter au nouveau système. Cependant, comme de nombreux acteurs de notre secteur, nous restons préoccupés par l'efficacité à long terme du système GCRA pour les entreprises fortement tributaires du passage des frontières. Les mesures temporaires mises en œuvre par l'ASFC pour atténuer la congestion aux principaux points de passage sont les bienvenues, mais elles soulignent la nécessité d'un dialogue continu entre l'ASFC et le milieu des affaires afin d'élaborer des solutions durables.

Nous nous alignons sur les recommandations de l'Association canadienne des importateurs et exportateurs (IE Canada) et de la Chambre de commerce du Canada, notamment en ce qui concerne l'élimination de la taxe sur les produits et services (TPS) en tant que crédit de taxe sur les intrants pour les importateurs canadiens résidents sur le coût d'acquisition d'un cautionnement. Cette exigence pèse lourdement sur notre trésorerie et augmente nos coûts d'exploitation, ce qui affecte en fin de compte notre compétitivité.

Nous demandons instamment au Comité de prendre en considération les défis particuliers auxquels sont confrontés les fabricants tels qu'Advance Paper Box Ltd. et de s'efforcer d'apporter au projet GCRA des modifications pour faciliter le commerce international au lieu de l'entraver. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de nos commentaires et nous sommes à votre disposition pour discuter plus en détail de nos préoccupations et de nos suggestions.

Respectueusement soumis,

Yeti Biroue
DPF
Advance Paper Box Ltd.

À propos de l'entreprise Advance Paper Box Ltd.

Fondée en 1970, Advance Paper Box Ltd. est un chef de file dans la fabrication d'emballages en carton pliant, au service d'une multitude de secteurs d'activité au Canada et à l'étranger. Attachée au développement durable et à l'innovation, notre société aide de nombreuses entreprises à atteindre leurs objectifs en matière d'emballage. Nos installations, dotées de technologies de fabrication de pointe, nous permettent de respecter des normes élevées de qualité et d'efficacité, ce qui nous permet de demeurer à l'avant-garde de notre industrie.

Nous avons déménagé!

Yeti Biroue, MBA, BA, BSc

Advance Paper Box Ltd

105, rue Panet

Winnipeg (Manitoba) R2J 0S1

Téléphone : [204-233-6784](tel:204-233-6784) poste 204

Ligne directe : [204-219-9550](tel:204-219-9550)

Télec. : [204-233-4254](tel:204-233-4254)

Courriel : yeti@advancepaperbox.ca

Web: www.advancepaperbox.ca www.craftedbox.ca